LE DRAME DE MONS-EN-BARŒUL

Le laitier Reynaert est mis en liberté provisoire

Ce n'est pas, à vrai dire, un coup de théâtre, que cette décision que vient de prendre M. Glorian, juge d'instruction, au sujet du drame de **Mons-en-Barœul**, car si le laitier Reynaert vient de bénéficier d'une ordonnance de mise en liberté provisoire, il demeure toujours inculpé d'homicide volontaire sur la personne de l'ouvrier agricole Jules Woestyn, dit « le Minteux »

...Et le drame replonge dans le mystère, un mystère encore plus opaque.

LE LAITIER REYNAERT N'A PU ETRE INTERROGE

M. Glorian, juge d'instruction au parquet de Lille qui s'occupe activement de l'enquête sur le drame de Mons-en-Barœul, avait convoqué, hier le laitier Reynaert, qui a été extrait de la prison de Loos et conduit vers 16 heures au Palais de Justice et les deux frères Salembier. Il avait dessein de les interroger séparément et des les confronter ensuite.

L'interrogatoire de M. Emile Salembier a commencé à 16 heures et s'est terminé à 17 h. 30, celui de M. Albert Salembier se poursuivit jusqu'à 18 h. 45.

Entre temps, par erreur, le lattier Reynaert était reconduit à la prison de Loos, de sorte que M. Glorian n'a pu l'entendre, ni le confronter.

LIBERTÉ PROVISOIRE

Pendant l'interrogatoire de M. Albert Salembier, l'avocat du lattier tentait une demande pour obtenir l'élargissement de son client.

Peu après il sortait du cabinet de M. Glorian, brandissant avec une joie non déguisée l'ordonnance de mise en liberté provisoire de Reynaert.

Le magistrat confronta ensuite les deux frères Salembier. Cette confrontation fut très courte puis les deux témoins quittèrent le cabinet du juge d'instruction et s'en retournèrent à **Mons-en-Barœul**.

LES ACCUSATIONS DE REYNAERT

Cette décision prise par M. Glorian, étant pour nous un peu inattendue, nous nous sommes enquis des raisons qui l'ont motivée.

Des renseignements que nous avons recueillis, il résulte que Reynaert formula des accusations mardi dernier au cours du précédent interrogatoire. On sait qu'un « argument massue » devait intervenir. Cette arme n'a pas encore été utilisée par le juge instructeur.

Une confrontation entre Reynaert et les frères Salembier aura lieu dans le courant de la semaine prochaine.

Nous croyons savoir qu'elle sera décisive.

L'INTERROGATOIRE DES FRERES SALEMBIER

Les thèses exposées à M. Glorian par les leux frères Salembier, sont absolument identiques. Séparément ou ensemble, aux mêmes questions, ils font les mêmes réponses monosyllabiques. Leur attitude est celle d'hommes accablés mais calmes.

Tous les deux émettent la même hypothèse pour expliquer la mort de Woestyn. Le coup de pied du cheval.... Reynaert aussi d'ailleurs.

Mais la mise en scène ? A cette question nul ne sait, personne n'indique de supposition et à plus forte raison de certitude.

On a souvenance que M. le docteur Muller, médecin-légiste a été formel sur les causes de la mort de Jules le Minteux : l'écrasement.

En ce qui concerne le suicide de Suzanne Ladon, les frères Salembier, ses oncles, ne s'expliquent pas cette triste fin sinon par l'émotion consécutive aux impondérables qui s'attacherent pour la malheureuse fille, l'arrestation du laitier Reynaert.

L'affaire en est là, toutes choses remises en état et le drame de Mons-en-Barœul est de plus en plus inexplicable de plus en plus inextricable, de plus en plus étrange.

FRED.

LE SORT DES TOUSSEURS EST CHANGE

« J'avais une toux pénible qui me fatiguait beaucoup. J'ai essayé le Santos ; la moitié du flacon a suffi pour me guérir ». Voilà ce que dit Mme Flament, rue Basse, à Croix (Nord). Le Sanios est un extrait végétal concentré trois fois plus actif que les sirops : il soulage dès la première cuillerée. C'est le médicament prompt et sûr, attendu de tous ceux qui souffrent de rhume négligé, bronchite chronique, catarrhe, asthme, emphysème. Le flacon : 8 fr. 50, toutes pharmacies.

LA DÉLÉGATION ALLEMANDE A LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Le Gouvernement du Reich a désigné hier les personnalités qui représenteront l'Allemagne à la Conférence mondiale sur le désarmement. Le chancelier du Reich, Docteur Henri Bruning, qui sera probablement accompagné par le ministre de la Reichswehr, général Groener, et par le secrétaire d'Etat, M. von Bulow, se rendra à Genève pour assister à la séance d'ouverture de la conférence et aux premiers débats généraux.

La délégation proprement dite, qui représentera l'Allemagne pendant toute la durée de la conférence après le départ du chancelier, sera présidée par M. Rodolf Nadolny, ambassadeur d'Allemagne à Ankara.

TERRIBLE INCENDIE sur un chaland chargé d'essence

Un chaland chargé d'essence a pris feu hier matin, dans le bassin au pétrole de Rouen. 600.000 litres d'essence venaient d'être vidangés des tanks dans le bateau, quand une explosion s'est produite provoquant l'incendie du chaland.

Un mateiot qui surveillait le niveau d'eau, Camille Gruwell, 25 ans, a disparu. Il n'a pu encore être établi s'il a peri carbonisé ou noyé. Le patron du chaland, M. Georges Poat, 35 ans, jeté à bas de sa couchette, a pu gagner un chaland voisin.

Un sergent de pompiers et deux matelots, qui s'étaient approchés d'un des tanks enflammés, ont été, soudain, environnés de flammes, mais ont pu se sauver en se jetant à l'eau. Les dégâts s'élèvent à environ 1 million et demi.

LE TRÉSOR DE "L'EGYPT"

Enfin, l'on est arrivé jusqu'à la fameuse chambre du trésor ! Quel n'a pas été l'étonnement des scaphandriers d'y découvrir, en premier lieu, avant de pouvoir atteindre les lingots d'or, quelques pains de LE TIP.

Cela prouve que l'état-major de « l'Egypt » aimait la bonne cuisine et savait que LE TIP remplace le beurre, que, tout comme ce dernier, il fond sans sauter, mousse et brunit à la cuisson et permet de réussir tous les plats, des plus simples aux plus compliqués. Particulièrement sain et digestible, LE TIP est de bonne conservation et coûte beaucoup moins cher que le beurre.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis vendredi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Paul Doumer.

LA CONFERENCE DU DÉSARMEMENT

M. Pierre Laval, président du conseil, a entrevu le conseil des travaux du comité d'études spécialement chargé de la preparation de la conférence du désarmement.

M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, a mis le conseil au courant de la situation extérieure.

LE VOYAGE DU MINISTRE DES COLONIES

M. Paul Reynaud, ministre des colonies a terminé son exposé sur son voyage en Indochine et en Extrême-Orient. Le conseil a approuvé les mesures prises ou arrêtées par le ministre des colonies en Indochine et l'a autorisé à déposer un projet relatif à l'organisation du crédit foncier à long terme en Indochine. Le ministre des colonies a été également autorisé à déposer un projet relatif au soutien de l'arachide et de la banane.

LA MEDAILLE MILITAIRE AU GÉNÉRAL HIRSCHAUER

Sur la proposition de M. Maginot, ministre de la Guerre, la médaille militaire a été conférée au général de division Hirchauer, qui a commandé pendant la guerre la deuxième armée. La séance a été ensuite consacrée à l'expédition des affaires courantes.

L'AVIATEUR DE VISCAYA S'EST TUÉ EN TENTANT DE BATTRE UN RECORD DU MONDE

Hier à 12 h. 30, à Masmejean, près de la Baslide-Saint-Laurent-les-Bains, l'appareil à bord duquel l'aviateur Jean de Viscaya tentait d'établir le record du monde de distance en ligne droite, pour Hydravions légers, en direction de l'Espagne, a fait une chute ; l'aviateur a été tué, son corps a été provisoirement déposé dans une salle de l'école de Masmejean.

LES VŒUX DU CONGRÈS DES MAIRES

C'est hier que le Congrès des maires a clos ses travaux. La séance du matin fut présidée par **M. Caniaux**, maire de Mirecourt. Le Congrès adopta un certain nombre de vœux ; citons parmi ceux-ci, le vœu présenté par la municipalité de Colmar, demandant « que la législation permettant la formation de syndicats autorisés pour le remembrement agricole, soit étendu au remembrement de la propriété foncière non bâtie dans les quartiers extérieurs des villes, de façon à permettre le remembrement de la propriété urbaine en vue de l'extension rationnelle des villes ».

D'autres vœux, également adoptés, demandent l'inspection médicale et dentaire obligatoire dans les écotes, la modification des heures d'ouverture et de fermeture des scrutins d'élections, que l'on insiste auprès du ministre du Travail pour que le point de départ du secours de chômage de 180 jours, soit fixé au 1er janvier.

Le RHUMATISME et ses tortures

Délivrez-vous de l'acide urique empoisonneur et vous vous délivrerez de vos rhumatismes.

Le « **TRAITEMENT TRIPLE SIMON** » attaque le rhumatisme par tous côtés. L'Elixir Simon détruit et brûle l'Acide urique ; les Pilules Simon l'expulsent du corps ; le Baume Simon calme, assouplit les articulations. Réussite certaine où tout a échoué, dans toutes les formes rhumatismales ou dérivant : musculaires, articulaires, noueuses, sciatiques, goutteuses.

Demandez l'intéressante brochure explicative gratuite du traitement, aux « **Laboratoires des Produits Corbeaux** », 11 bis, rue de Lannoy, **Roubaix** (Nord). 0200

Attaqué par un tigre sur un avion survolant la Manche

Le tigre devant figurer dans un cirque de Londres et qu'on amenait en avion d'Ostende à Croydon, a trouvé moyen, alors que l'appareil survolait la Manche, de sortir de son box. C'était son premier voyage par la voie des airs. Dès le départ de l'avion, Shango — c'est le nom du jeune animal — s'était mis à gronder férocement et avait commencé à démolir à coups de griffes son étroite cage de bois. Son dresseur, M. Mathies, avait voulu lui tenir compagnie, mais, d'un bond, Shango gagna le salon où il renversa quelques sièges, puis se livra avec son maître à des exercices de lutte qui voulaient être badins, mais au cours desquels l'homme n'en fut pas moins blessé à la main et eut son pantalon en partie arraché par le tigre.

La situation pouvait, d'un moment à l'autre, tourner au tragique, mais M. Mathies ne perdit pas la tête. Avec le tigre accroché à ce qui lui restait de vêtements, il se précipita à l'intérieur du box avec l'animal et en fit fermer la porte par un passager complaisant.

LA CATASTROPHE DE WICRES

L'AFFAIRE SERA JUGÉE PAR LA COUR D'APPEL EN AVRIL 1932

Le 23 avril dernier, André Servais pilotait l'autocar servant au transport des ouvriers de la région de La Bassée à Lille. Au passage à niveau non gardé de Wicres, le véhicule entra en collision avec un train de la ligne Don à Fromelles.

Le terrible accident causa la mort de huit ouvriers et ouvrières de la Linière de Faches-Thumesnil. Trente autres personnes appartenant également au personnel de cet établissement furent plus ou moins sérieusement blessés.

Servais fut condamné par le Tribunal de Lille à 4 mois de prison. Les parties civiles obtinrent chacune 10.000 francs de dommages-intérêts.

L'affaire devait être plaidée à cette audience de vendredi devant la Cour, mais à la demande des avocats, elle est renvoyée au 14 avril 1932.

Cour d'Appel de Douai

VIOLENCES A COUDEKERQUE-BRANCHE

Auguste Evrard, de Coudekerque-Branche, qui avait rossé un sieur Delahaye, fut condamné par le tribunal de Dunkerque à 50 francs d'amende.

La Cour est appelée à se prononcer sur la responsabilité du patron d'Evrard. Elle le met hors de cause.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Poursuivi à la suite d'un accident d'auto survenu à Bapaume, Antoine Moro fut condamné à **Arras**, à payer à la victime, M. Bédu, 130.000 francs de dommages-intérêts.

Après plaidoiries de Me Dhotel et Vanhoucke, la **Cour alloue à la partie civile une indemnité provisionnelle de 3.000 francs et désigne le docteur Brassart pour examiner l'état de M. Bédu.**

⁂

Mlle Hélène Hanquez, rendue responsable d'un accident d'auto survenu à Samer, avait été condamnée par le tribunal de Boulogne, à 50 fr. d'amende et à verser à la partie civile 3.000 francs de provision.

La Cour élève le taux de l'amende à 100 francs et confirme le chiffre de la provision.

⁂

Le 21 juin 1930, vers 18 h. 30, M. Adolphe Desseilles, passait en auto, rue des Quatre-Coins, à Calais, lorsqu'il renversa un motocycliste, M. Roger Bondu qui fut grièvement blessé à la tête.

Poursuivi devant le Tribunal Correctionnel de Boulogne, M. Desseilles s'entendit condamner à 50 francs d'amende et à verser une provision de 5.000 francs à M. Baudon.

En ce qui concernait la responsabilité civile, le Tribunal estima que l'auto propriété de M. Barbant n'était plus sous sa garde.

Dans ces conditions, M. Desseilles devait seul supporter les conséquences pécuniaires de l'accident.

En appel, l'affaire est plaidée par Me Meigué pour M. Baudon ; Me Reisenthel, pour M. Desseilles et Me Baquet pour M. Caillet, patron du chauffeur.

La Cour rendra son arrêt aujourd'hui samedi.

Si dans votre quartier vous ne trouvez pas encore le délicieux

CAFE BOKADO

Ecrivez-nous l'adresse de votre épicier, nous lui en fournirons et remettrons chez lui à votre adresse une récompense.

LA LIBÉRATION DES SURSITAIRES

La Commission sénatoriale de l'Armée a adopté un rapport du général Bourgeois tendant à l'adoption du projet de loi relatif à la libération des sursitaires soumis au régime du service de 18 mois.

CELLE DES MILITAIRES DU 1er CONTINGENT 1930

M. Camille Ferrand a déposé une proposition de résolution invitant le Gouvernement à libérer les militaires du 1er contingent de la classe 1930, de façon que ces jeunes gens puissent prendre part aux élections législatives.

Une vieille femme impotente et pauvre de Pas-en-Artois

A REÇU LE PRIX DE VERTU DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Pas-en-Artois, la capitale pittoresque de la petite Suisse Artésienne, vient de se révéler à l'attention de l'Académie Française et à celle de la population d'Artois, par un fait suffisamment important dans l'histoire locale. Il s'agit d'une vieille célibataire impotente qui a passé sa vie à faire le bien, à dispenser des secours moraux aux malades et à diriger des enfants.

Mlle Jeanne MOUTON

Sur la Grand'Place aux maisons vieillottes, dans une voiturette manœuvrée à la main, une bonne vieille fort nerveuse malgré ses 68 ans, prend un bain de soleil, plutôt froid. L'air est pur, il fait bon ; Mlle Jeanne Mouton, bénéficiaire du Prix de Vertu de l'Académie jouit de la solitude de l'espace et de la sécurité de la circulation, car les autos sont rares dans le village.

Nous lui apprenons la bonne nouvelle mais elle proteste et ne veut pas en entendre parler. Modeste, elle déclare qu'elle a toujours voulu faire son devoir et que la récompense n'a pas été sollicitée par elle.

Elle est heureuse tout de même et au cecile de l'appareil photographique, elle prend un air de coquetterie. Elle proteste : « Non non, laissez-moi, je n'ai rien fait d'héroïque pour mériter que l'on s'occupe de moi ».

C'est une bonne vieille, connue dans tout le pays. Elle a 68 ans, mais 32 de moins comme caractère. Elle a le verbe haut et un ton de commandement.

Depuis de longues années, nous assure-t-on, Mlle Jeanne s'occupe des enfants et il faut lui rendre cette justice, c'est qu'elle est d'un dévouement excessif. Elle aime tenir compagnie aux pauvres; elle secourt les malades de ses soins spontanés et bénévoles. Malgré son infirmité qui va toujours en s'aggravant

Que la récompense qui lui est accordée vienne adoucir sa situation précaire.

A. T.

Ainsi constitué,
le CORICIDE VULCAIN est un BON CORICIDE
L'exiger dans tites les pharmacies au prix de 4 fr 25 le sachet, et 29, rue du Quesnoy, VALENCIENNES

LA CARTE DU COMBATTANT ET SES AYANTS DROIT

On nous communique :

« La commission instituée au ministère de la Guerre en vue de compléter la liste des unités ayant droit à la carte du Combattant, vient de terminer ses travaux.

» Les anciens combattants ou mobilisés dans des formations de l'avant qui n'avaient pas encore sollicité la carte ou auxquels elle a été soit refusée, soit retirée, vont être enfin fixés d'une façon définitive sur leurs droits.

» Mais il importe qu'ils fassent une nouvelle demande dans les conditions prescrites. A cet effet, la Fédération Nationale des Anciens Combattants (F.N.A.C.), 50, Chaussée d'Antin, Paris (9e), tient à leur entière disposition et leur adresse sur simple demande, contre timbre pour réponse, les formules et les instructions nécessaires. Elle se charge en outre de toutes les formalités à remplir pour faire aboutir leur demande.

» Les demandes adressées à la F.N.A.C. seront examinées dans leur ordre de réception. Il sera répondu gratuitement à toutes.

AROME PATRELLE
Donne au Bouillon Goût exquis Belle couleur dorée

Le Marché du Travail dans notre région

Le « Journal Officiel » donne les renseignements suivants :

NORD

DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

Dans l'industrie de la laine, les droits de douane très élevés que vient d'établir l'Angleterre causent une assez grande perturbation sur le marché de l'exportation et, par suite, les conditions de la production deviennent plus difficiles.

Dans les peignages, l'activité est réduite de moitié environ. Dans les filatures, le chômage partiel tend plutôt à s'accentuer; un établissement a supprimé une équipe sur deux et, par suite, congédié à peu près la moitié de son personnel.

Dans les tissages de tapis, tissus d'ameublement et tissus pour robes, le chômage s'accentue sensiblement. Dans les usines de teinture et apprêts, la production est réduite de 40 p. 100 et la plupart des établissements ne travaillent plus que deux et trois jours par semaine.

Dans les filatures de coton, les commandes diminuent rapidement et, de ce fait, le nombre des ouvriers en chômage complet et en chômage partiel augmente beaucoup. Une filature (350 ouvriers et ouvrières) doit fermer prochainement.

Dans les filatures de lin, les commandes faisant défaut, la situation est précaire et le chômage augmente. Dans les tissages de toile, le chômage partiel persiste et, en outre, l'on signale d'assez nombreux licenciements.

Dans les fabriques de tulles et dentelles du Cambrésis, ainsi que dans les fabriques de broderie, la reprise signalée précédemment s'est maintenue et on escompte même une nouvelle amélioration. Par contre, le chômage atteint la plus grande partie des tisseurs à domicile fabriquant des linons, mouchoirs ou lainages de fantaisie.

DANS LA METALLURGIE TRAFIC MARITIME ET BATIMENT

Dans l'industrie maritime, les usines de constructions mécaniques et de matériel roulant, la situation tend à s'aggraver; les licenciements sont peu nombreux, mais ils sont répétés; d'autre part, le chômage partiel est appliqué d'une manière permanente ou intermittente dans tous les centres de ces industries.

Les chantiers de constructions navales sont également atteints par la crise et un assez grand nombre d'ouvriers sont en chômage dans la région de Dunkerque.

Au port de Dunkerque, le ralentissement de l'industrie et du commerce a une forte répercussion sur le trafic et près de 900 dockers sont en chômage.

Dans le bâtiment et les chantiers de travaux publics, l'activité est réduite en raison de la saison et, d'autre part en raison de la situation industrielle et les chômeurs sont nombreux. Dans les marbreries, plusieurs ateliers sont fermés et le nombre des chômeurs augmente.

DANS LES AUTRES INDUSTRIES

Dans les faïenceries et les fabriques de carreaux en céramique, on constate du chômage partiel dans plusieurs établissements. Les verreries à bouteilles gobeleteries et fabriques de flacons manquent de commandes et licencient du personnel. Les verreries à vitres maintiennent difficilement leur production, les commandes pour l'exportation devenant très difficiles. Le travail reste normal dans les glaceries.

Les fabriques d'engrais et de produits chimiques travaillent d'une façon restreinte, mais l'activité doit reprendre vers la mi-janvier, époque où commencent les expéditions de superphosphates

Dans les huileries et les savonneries, le chômage partiel persiste et l'on signale le licenciement d'un certain nombre d'ouvriers. Dans les amidonneries de riz et de maïs, au contraire, la situation reste favorable.

Dans les sucreries et distilleries de betteraves, la campagne se poursuit normalement et le travail est actif. La situation reste satisfaisante dans les les meuneries, malteries, cirieries, maiseries, biscuiteries, confiseries et pâtisseries. En raison de la saison, l'activité est faible dans les brasseries de bière.

LE CHOMAGE

Les 62 fonds de chômage en activité allouent des secours à 13.368 chômeurs (12.016 hommes et 1.352 femmes), dont 2.940 à Lille, 1.895 à Roubaix, 778 à Tourcoing, 664 à Dunkerque, 340 à Croix, 339 à Helluin, 303 à Saint-Amand, 297 à Wattrelos, 250 à Lomme, 246 à Maubeuge, 218 à Caudry, 215 à Douai, 185 à Fourmies, 182 à Cysoing, 163 à Hellemmes, 162 à Haubourdin, 154 à Denain et à Loos, 145 à Armentières, 136 à Wasquehal, 122 à La Madeleine, 116 à Lambersart, 109 à Hautmont, 96 à Ronchin, 95 à Fresnes et à Vieux-Condé, 91 à Roncq, 89 à Faches-Thumesnil et à Seclin, 78 à Aniche, 77 à Condé, 73 à Marcq, 71 à Onnaing, 69 à Mouvaux et 2.332 dans 28 autres fonds.

La semaine dernière, on comptait 11.818 chômeurs secourus; il y a donc, pour cette semaine, une augmentation de 1.550 unités.

En ouire, à Dunkerque, 913 dockers en chômage partiel, perçoivent des allocations.

D'autre part, 34 caisses de chômage, annexées aux syndicats ouvriers, dont plusieurs appartiennent aux industries textiles, allouent des secours à leurs adhérents. Le total des chômeurs secourus est de 1.828 (1.294 hommes et 534 femmes) en chômage complet, et de 5.912 (3.404 hommes et 2.508 femmes) en chômage partiel.

Le chômage partiel est de deux jours par semaine pour 2.861 ouvriers secourus (1.636 hommes et 1.225 femmes); de trois jours, pour 1.933 (1.162 hommes et 771 femmes); de quatre jours pour 817 et de cinq jours, pour 301 ouvriers et ouvrières.

PAS-DE-CALAIS

Dans les industries des métaux, la situation devient plus difficile; elle est stationnaire dans le bâtiment.

Les chantiers communaux, qui ont été ouverts à Arras et Boulogne-sur-Mer, occupent quelques ouvriers.

Des secours sont alloués à 459 chômeurs, dont 140 à Arras, 79 à Montigny-en-Gohelle, 65 à Billy-Montigny, 63 à Lens, 45 à Saint-Laurent-Blangy, 60 à Outréau et 7 à Courcelles-les-Lens.

A Calais, le fonds de chômage va être mis en activité; d'autre part, vont être créés un fonds spécial pour les chômeurs partiels et une caisse spéciale pour les dockers.

Un mal que l'on cache

Des varices mal placées : les hémorroïdes

Comment on s'en débarrasse

Les hémorroïdes dont tant de personnes souffrent en silence, ne sont pas autre chose que des varices de l'anus. Ce comptable en était affligé et voici comment il s'en est débarrassé :

Observation 118. — Louis D..., comptable, 50 ans. Depuis plusieurs années souffre l'hémorroïdes, qui par moment, deviennent assez grosses pour l'obliger à garder le repos. Petites varices aux jambes. Le médecin prescrit une cure iodée au moyen de la Vasculose Cocset (iode non hémorroïdes, qui par moment, deviennent assez grosses pour l'obliger à garder le repos. Petites varices aux jambes. Le médecin prescrit une cure iodée au moyen de la Vasculose Cocset (iode non toxique). Après un mois de traitement, disparition des phénomènes congestifs. Les hémorroïdes sont et restent flasques. Les douleurs ont cessé. M. D.., continue le traitement en portant la dose de 15 à 20 gouttes. Après 3 mois 1/2 de cure, disparition complète des hémorroïdes et des varices. Le malade se sent plus léger, plus à l'aise. Il marche avec facilité et n'a plus de douleurs pour aller à la selle.

La Vasculose Cocset, qui est de l'iode non toxique, stabilisé (neutralisé par des extraits végétaux) active et régularise la circulation sanguine ; elle nettoie et allège le sang épaissi par les résidus organiques et, ainsi, l'empêche de stagner dans les veines des jambes (varices) ou du rectum ou de l'anus (hémorroïdes). Elle assouplit les parois veineuses dilatées et dégénérées et prévient leur rupture (ulcères variqueux). Depuis cinq ans, il n'est pas d'exemple que la cure de Vasculose Cocset soit restée sans résultat sur les varices ou les hémorroïdes. Le traitement régulièrement suivi amène toujours un soulagement, puis la guérison. On trouve la Vasculose Cocset dans toutes les pharmacies, et flacon à 10 frs. 60 et double flacon à 16 frs. 95. A défaut et pour tous renseignements, écrire au Laboratoire Cocset, 66, rue Faiguière, Paris (XVe).

LA RÉUNION, A LILLE DES REPRÉSENTANTS DES GROUPEMENTS ARTISANAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD

L'Union départementale des Maîtres-Artisans du département du Nord, est en pleine activité, dimanche 20 décembre, à 14 h. 30, à l'Hotel de Flandres et d'Angleterre, place de la Gare, à Lille, tous les représentants des groupements artisanaux du département du Nord seront réunis ; ils étudieront tout particulièrement l'offre faite par le Comité de la Foire Commerciale de Lille, puis les Chambres de métiers et de nombreuses questions très importantes.

Tous les Pouvoirs publics ont promis leur aide aux groupements d'artisans formant l'Union départementale des Maîtres-Artisans du département du Nord, adhérente à la Confédération générale de l'Artisanat français ; à eux de le comprendre, de savoir profiter des avantages qui leurs sont offert :

Tous les renseignements concernant la fiscalité artisanale, juridique et commerciale, prêts aux artisans à moyen et long terme.

Tous les artisans soucieux de leurs intérêts doivent être inscrits dans un des groupements adhérent à l'U. D. des M. A. du D. N., où ils auront tous les renseignements aux adresses suivantes :

MM. Ponseel Jean, 54 rue Pasteur, **Malo-les-Bains**, président de l'U. D. ; Delaye Théo, 32, rue W.-Rousseau, **Auzin**, président Syndicat du bâtiment ; Renaut M., rue de l'Eglise, **Saint-Saulve**; Lalou E., 89, rue de Mons, **Valenciennes**; Boutry G., 69, rue des Cartiers, **Tourcoing** ; Lefebvre fils, 82, rue de Gand **Tourcoing** ; Barenne, 43, rue Paul-Bert, à **Croix**, près de Roubaix ; Saubot, 119, rue du Quesnoy, **Valenciennes** ; Guillotin, 6, avenue de Villars, **Valenciennes** ; Constant L., rue des Aciéries, à **Feignies**; Ramon, 137, rue Anatole-France, **Marais-de-Lomme** ; Guille Sainain, 3, rue de Feignies, **Maubeuge** ; Bastie Hecquet, 82, rue des Anglais **Cambrai** ; Arsicaut, 8, rue Faidherbe, **Hautmont** ; Mossier, 36, rue des Ferronniers, **Douai** ; Wilde, 94, rue de l'Alma, **Roubaix** ; Prouvos, 133, Grande-Rue, **Roubaix** ; Mme Bettremieux, 45, rue Archimède, **Roubaix**.

LE BANDIT JACK DIAMOND TUE PAR DEUX INCONNUS

D'après une dépêche d'Alban", deux inconnus qui avaient réussi à pénétrer dans l'appartement de Jack Diamond, ont tué à coups de revolver le fameux bandit dont la Cour d'appel avait quelques heures auparavant seulement, prononcé l'acquittement, pour l'un de ses nombreux crimes.

La retenue sur le prix des tabacs indigènes

De l' « Officiel » : Le taux de la retenue supplémentaire sur le prix des tabacs indigènes de la récolte 1931, destinée à permettre à la Caisse dite « du centime », instituée par la loi du 21 avril 1852, de participer à la garantie des indemnités à allouer aux planteurs, dont les récoltes ont subi sur le terrain des avaries de force majeure, est fixé à 40 centimes, dont 20 centimes seront affectés au remboursement des avances consenties en l'objet par la Caisse autonome de gestion des bons de la Défense nationale.

MARDI PREMIERE SEANCE DE LA COMMISSION PARITAIRE

C'est mardi 22 décembre que la commission paritaire, instituée pour fixer le prix d'achat du tabac indigène tiendra sa première séance sous la présidence de M. Jules Gautier.

La veille, le 21, à 3 heures, aura lieu à Paris, un échange de vues entre le bureau confédéral et les experts en prévision de la réunion du lendemain.

A la séance de mardi, les intérêts des planteurs de tabac du Nord de la France seront soutenus par M. Albert DUMONT, expert paritaire, l'actif secrétaire général de la Fédération interdépartementale des planteurs de tabac du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, et par M. Oscar DUFOUR expert paritaire suppléant, trésorier de la F. D. du Pas-de-Calais et du Syndicat des Planteurs de tabac de l'arrondissement de Montreuil.

DE L'AIR PUR, DU LAIT PUR.— Achetez le timbre antituberculeux, mais pour préserver votre famille, consommez du Lait Pur, garanti exempt de microbes pathogènes, le Lait Stérilisé Lactella. 0682

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Samedi 19 à 12 h. 30 : La perle du Brésil, ouverture ; Florette, suite d'orchestre : a) Prélude ; b) Danse paysanne ; c) Florette, valse ; d) Les bergers ; Andante ; e) Valse finale ; Fête Nipponne (Hubert Mouton : a) Entrée ; b) Adagio ; c) Sérénade nipponne ; d) Final ; Scherzo ; Les Puritains, fantaisie sur l'opéra. — 13 h. 30 : Informations, arrivée des navires au port de Dunkerque, cours des valeurs. — 15 h : T.S.F. à l'Hôpital. — 17 h. : Concert Pasdeloup. — 19 h. : L. camp de Wallenstein orchestre sous la direction de Vincent d'Indy, avec autographe vocal de l'auteur ; Danses asiatiques ; a) Introduction sur des airs populaires ; b) Variation sur des airs populaires par l'orchestre Andolfi. — 19 h 15 : Cours, communiqués informations. — 19 h. 30 : Un quart d'heure de musique reproduite. — 19 h. 45 : Informations résultats du tirage des primes de la réfle. — 20 h : Soirée théâtrale : Au cours de la soirée, vers 9 h tirage des primes.

Voir en 7e page, l'annonce **NOUS VOUS OFFRONS 700 frs** 506

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 6 h. 45 et 7 h. 30 : Culture physique. — 7 h. 45 : Musique enregistrée. — 9 h. : Concert du Conservatoire ; Symphonie en si bémol ; Concerto en ut majeur ; Siegfried-Idyll ; Léonore ; — 12 h. 30 : Musique enregistrée : Tannhauser, marche ; Thais Méditation, etc. — 15 h. : Les Ondes enfantines. — 16 h. 45 : Concert Lamoureux : Concerto brandebourgeois en fa ; Cinquième symphonie ; Concerto pour violon et orchestre ; Daphnis et Chloé. — 19 h. : Causerie : Les prochaines manifestations internationales à Nice. — 19 h 10 : Causerie astronomique. — 20 h : Lectures littéraires. — 20 h. 40 : Chronique. — 20 h. 45 : Concert : Revue par le dessinateur Morlas et la petite Gisèle Farry. — 21 h. 30 : Musique enregistrée : Le Café-concert d'autrefois : Ouverture ; Marche des trompettes d'Aida ; Fortuna ; Mes parents sont venus me chercher ; J'veux garder mon chapeau ; Fragson : Pures comme des anges ; J'aimais une blonde ; Mercadier : Après la rupture ; Quand les lilas refleuriront ; Vilbert : Pas la même chose ; Oh ! oh ! Antoine ; Le café-concert d'autrefois, chut ! etc.

« Les postes à accumulateurs ont toujours leurs partisans
Employez les ensembles **DESMET**
3 et 4 lampes sur antenne 1250 frs
5 lampes sur cadre 1625 frs

TOUR EIFFEL (1.445 m.). — 17 h. : Le journal parlé. — 19 h. 30 : Disques. — 19 h. 45 : Soirée théâtrale : Téléphone, sketch.

RADIO-TOULOUSE (385 m.). — 12 h. 45 : Ouverture de Jubel ; Symphonie en do mineur. — 13 h : Mélodies. — 13 h. 15 : Orchestre argentin. — 17 h 15 : Guitares. — 17 h. 30 : Chansonnettes. — 17 h. 45 : Guillaume Tell ; Faust. — 18 h. : Orchestre. — 18 h 15 : La Dame blanche ; Benvenuto Cellini. — 18 h. 45 : Petits ensembles. — 19 h. : Accordéon. — 19 h. 15 : Chansonnettes. — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. : Orchestre viennois. — 20 h. 30 : Extraits de films. — 21 h. 45 : Orchestre symphonique. — 21 h : Concert. — 21 h 15 : Accordéon. — 21 h. 30 : Mélodies. — 21 h. 45 : Musique militaire. — 22 h. : Disques. — 22 h 45 : Invitation à la valse ; Caprice espagnol. — 23 h et 23 h. 30 : Concert.

LONDRES NATIONAL (1.261 m. 4). — 13 h. : Concert. — 15 h. 45 : Quintette. — 16 h. 45 : Orgue. — 18 h. 30 : Suite en ré mineur. — 19 h. 30 : Concert vocal Chœur d'hommes. — 21 h 10 : Le Barbier de Séville. — 21 h. : Nouvelles. — 21 h 35 : Music-hall. — 22 h. 35 : Musique de danse.

LONDRES RÉGIONAL (356 m. 9). — 18 h. 30 : Concert : Patrie : Orchestre : Le Démon : Peer Gynt : Caprice italien. — 20 h. : Concert militaire : Le Duc d'Olonne : Air irlandais : Danse des torches en si bémol. — 21 h 10 : Yes and Bach again. — 21 h 35 : Musique de danse.

STUTTGART-MUHLACKER (340 m. 6). — Concert. — 16 h. 5 : Francfort. — 18 h. 45 : Chœurs : Nurnberck. Il faut que je te culite (H. Isaac, 1535) ; Beaucoup de belle petites fleurs (J. H. Schein, 1586) ; Aubade du lansquenet (Orlando di Lasso) ; A un petit oiseau (Waelrent, 1540).

RADIO-BRUXELLES (509 m. 8). — 17 h. : Musique enregistrée : Festival Raband. — 18 h. : Musique enregistrée. — 20 h : La veille de Madame Angot opéra-comique de Charles Lecocq.

FEUILLETON DU 19 DECEMBRE. — N. 60

LA VIERGE à l'étrange regard

par Olivier DUVERGER

— Oui, jusqu'à ces derniers temps il fut parfait, lorsqu'un certain jour il eut avec moi un long entretien. Il me parla de l'avenir, me disant qu'il fallait y songer et me proposa brusquement de me faire épouser un riche commerçant de Lyon. Ce Varpié qui a été tué à Sainte-Croix.

Jacques blêmit à cette révélation. La seule idée que la douce et charmante créature qu'il tenait serrée contre son cœur put devenir la femme du gros homme, victime de l'assassinat mystérieux dont il n'avait encore pu découvrir l'auteur, le fit frissonner.

— Ah ! je comprends maintenant votre cri de satisfaction à la nouvelle de sa fin tragique. Sa mort vous délivrait d'un ridicule prétendant.

— Oui, vous savez maintenant la raison de ma fuite vers la riviéra au cours de laquelle vous m'avez rencontrée dans le rapide, la première fois où nous nous sommes vus.

— Ceci ne m'explique pas encore le mandat d'arrêt qui a été lancé contre vous à cette date, et les raisons qui l'ont fait retirer quelques jours après.

— C'est vous, je vous l'ai dit, qui m'avez appris la poursuite dont j'étais l'objet, je ne puis donc pas vous donner la moindre explication. Je ne puis à ce sujet que faire des suppositions.

— Lesquelles ? Je suis, je vous l'avoue, anxieux de savoir.

— Avant de partir de Lyon, je me suis fait remettre une grosse somme d'argent par le fondé de pouvoir de la banque, le brave Thierry. Le bonhomme a bien fait quelques difficultés pour me la verser, mais, me connaissant, il s'y est tout de même décidé. J'ai profité d'un jour où mon tuteur était absent pour tenter ce coup d'audace. Je présume que le soir, lorsqu'il est rentré, Thierry a dû le mettre au courant du versement entre mes mains des fonds que je lui avait réclamés. Je m'imagine sans peine la fureur et la surprise de M. Châtelard.

— Ceci m'explique l'arrivée de Varpié par le train bis qui suivant le nôtre ! Nul doute que votre tuteur ne l'